



Délibération N°4-10/01/2020

Nombre de Délégués :

En exercice	120
Présents	62
Votants	65

Objet : Tarifs 2020 du budget général du SICTOM

L'an deux mille vingt, le dix janvier, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jean-Pierre DUBOIS, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 15/12/2019*

Etaient présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD NOIR :

BEYNAC ET CAZENAC : M. Alain PASSERIEUX,
LA ROQUE GAGEAC : M. Bernard PICHENOT, M. Jérôme PEYRAT,
MARCILLAC ST QUENTIN : Mme Nicole LALANDE, M. Daniel VEYRET,
MARQUAY : Mme Sylvie JESINGHAUS, M. Didier DELIBIE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE,
ST ANDRE D'ALLAS : M. J-Jacques ALBIE, M. Dominique. THIBART,
ST VINCENT DE COSSE :
ST VINCENT LE PALUEL : Mme Christine DANGREMONT,
STE NATHALENE : M. Dominique CHEYROU,
SARLAT LA CANEDA : Mme Marlies CABANEL,
TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI,
VEZAC : M. Alain BOYER, M. Christian ROBLES,
VITRAC : M. Eric GAUTHIER,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FENELON :

ARCHIGNAC : M. Joël PARKITNY,
BORREZE : M. Pierre CHEVALIER,
CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Claude JOINEL,
CARLUX : Mme M-Laure FERBER, M. Jean-Claude DELHORBE,
CARSAC AILLAC :
CAZOULES : M. Gérard VIELLE,
JAYAC :
ORLIAGUET :
PAULIN : M. Alain PERIQUOI,
PEYRILLAC ET MILLAC : M. Ghislain FOURREAUX,
PRATS DE CARLUX : Mme Héroïse MARADENE,
ST CREPIN ET CARLUCET : Mme Magalie LOPEZ,
ST GENIES :
ST JULIEN DE LAMPON :
STE MONDANE : M. Eric BOURDET,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Jacques FERBER,
SIMEYROLS :
VEYRIGNAC : M. Cyril BREAU, Mme Claude DENIS,

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Publié ou Notifié le :

AR PREFECTURE

024-252402284-20200110-D410012020-DE
Regu le 15/01/2020

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE DOMME VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC : M. Cyril VIELESCOT,
CASTELNAUD LA CHAPELLE : M. J-Pierre NADAL, Mme Marie-Françoise ROUBERGUE,
CENAC ET ST JULIEN : M. Jean-Luc BRUGUES, Mme Huguette ROBISSOUT,
DAGLAN :
DOMME : M. Francis COUSIN,
FLORIMONT GAUMIER :
GROLEJAC :
NABIRAT : Mme Christiane DESMOULINS,
ST AUBIN DE NABIRAT : M. Christian GARRIGOU, M. Antoine VAN HUSSEN,
ST CYBRANET : M. Georges VIDAL, M. Hervé MALAURIE,
ST LAURENT LA VALLEE :
ST POMPON :
ST MARTIAL DE NABIRAT : M. J-Claude CABANNE, Mme Isabelle ROUSSEAU,
VEYRINES DE DOMME : M. Jean-Pascal FARINA,

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

FANLAC : M. Christian MESPOULEDE,
LA CHAPELLE AUBAREIL :
LES EYZIES : M. Marcel POIRIER, Mme Amandine DALBAVIE,
LES FARGES :
MONTIGNAC : Mme Marie HIAUT,
PEYZAC LE MOUSTIER :
COLY- ST AMAND : M. Vincent GEOFFROID, M. J-Pierre PACAUD,
ST LEON SUR VEZERE : M. David LESPINASSE,
SERGEAC : Mme Michèle VALETTE,
THONAC :
VALOJOULX : M. Philippe BASTIDE, Mme Odile ROUX,

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DORDOGNE ET FORET BESSEDE :

ALLAS LES MINES : M. Yves GAROUTY, M. Julien ULDRY,
BEZENAC : M. Hervé CARVES, M. Alain FREREBEAU,
MEYRALS : Mme Jacqueline JOUANEL, M. Philippe DAURY,

Excusés :

ST GENIES : M. Michel LAJUGIE
AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP, M. David GOURVAT, M. M. Michel DENECHÉAU, M. Henri GALINAT,
FLORIMONT GAUMIER : Monsieur Mathias LUCAS
SIMEYROLS : M. Vincent FLAQUIERE
ST VINCENT DE COSSE : M. Georges De MEYERE,

Procurations :

CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Louis CHUPIN donne pouvoir à M. Jean-Claude JOINEL
PEYRILLAC ET MILLAC : Mme Denise ARNOULT donne pouvoir à Ghislain FOURREAUX,
DOMME : M. J-Claude CASSAGNOLE donne pouvoir à M. Francis COUSIN

Mme Marlies CABANEL a été élue secrétaire de séance.

.....

Monsieur le Président expose au Comité Syndical qu'il est nécessaire de définir les différents tarifs applicables durant l'exercice 2020 pour l'activité du budget général du SICTOM DU PERIGORD NOIR.

Après avis du Bureau Syndical, réuni en date du 07/01/2020
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AR PREFECTURE

024-252402284-20200110-D410012020-DE
Regu le 15/01/2020

- **Approuve** les nouveaux tarifs applicables dans le cadre du budget général du SICTOM DU PERIGORD NOIR pour l'exercice budgétaire 2020, comme suit :

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET BIO-DECHETS :

Prix du traitement 258,50 €/T
Prix du transport 19,49 €/Km

COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS "PROPRES ET SECS" :

Prix du traitement 125,00 €/T
Prix du transport 19,49 €/Km

COLLECTE DES AIRES DE REPOS :

Collecte des corbeilles 269,00 €/T
Prestation 24,60 €/Heure
Détour effectué pour la collecte 19.49 €/Km

LOCATION DE SALLE

SALLE DE REUNION : Location à la demi-journée 80,00 €
SALLE DE REUNION : Location pour la journée 150,00 €
SALLE « la Périgourdine » : Location à la journée 50.00 €

VENTE DE MATERIEL DE PRE-COLLECTE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS

Bacs, Sacs, ...	Au prix d'achat TTC	
Composteurs environ 320 litres	Le premier gratuit - Les suivants	10,00 € l'unité
Composteurs environ 640 litres		20.00€ l'unité
Bac d'occasion vendu en l'état		20.00€ l'unité

(avec roues, barre de préhension ventrale, en fonction des stocks disponibles)

DEPOTS EN DECHETERIES

Apports divers des professionnels : selon le tarif départemental établi par le SMD3

DROITS D'ACCES DANS LES DECHETERIES :

Communes adhérentes :

Administrés - Artisans - Commerçants - Agriculteurs gratuit

Communes non adhérentes : (payé par l'usager) 11,00 €/ entrée
(Sauf communes ayant contracté une convention avec le SICTOM)

UTILISATION DU MATERIEL D'UN BUDGET DU SICTOM PAR UN AUTRE DE SES BUDGETS : (montants nets (avec TVA) hors conducteur)

- camion seul (1 benne de 15 m³) 1,74 €/Km
- camion attelé d'une remorque (2 bennes de 15 m³) 2,52 €/Km

- **Autorise** le Président à signer les conventions de location de salle à intervenir

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,
Pour copie conforme, à Marcillac St Quentin, le 10 janvier 2020

Le Président,
Jean-Pierre DUBOIS

AR PREFECTURE

024-252402284-20200110-D410012020-DE
Regu le 15/01/2020

